



États financiers intermédiaires résumés de

**WALLBRIDGE MINING
COMPANY LIMITED**

Trimestre clos le 31 mars 2022

(non audité)

WALLBRIDGE MINING COMPANY LIMITED

États intermédiaires résumés de la situation financière
(en dollars canadiens)

(non audité)

	Note	31 mars 2021	31 décembre 2021
Actifs			
Actifs courants			
Trésorerie et équivalents de trésorerie		47 278 239 \$	38 939 849 \$
Titres négociables	4	150 000	115 317
Montants à recevoir	5	32 002 651	32 630 021
Acomptes et charges payées d'avance		447 021	433 140
		79 877 911	72 118 327
Trésorerie soumise à des restrictions	8	3 259 845	3 259 845
Montants à recevoir	5	3 830 000	–
Participation dans des entreprises associées	9 a)	1 223 561	1 223 036
Actifs de prospection et d'évaluation	6	276 420 163	264 310 279
Immobilisations corporelles		8 855 505	9 179 141
		373 466 985 \$	350 090 628 \$
Passifs et capitaux propres			
Passifs courants			
Créditeurs et charges à payer		10 610 861 \$	13 325 403 \$
Passif au titre de la prime liée aux actions accréditives	7	6 990 998	–
Partie courante de la provision au titre du plan de fermeture	8	878 131	575 843
Partie courante des obligations locatives		65 315	97 152
		18 545 305	13 998 398
Obligations locatives		700	1 415
Provision au titre du plan de fermeture	8	2 273 672	2 618 276
Passif d'impôt différé		14 474 000	13 358 000
		35 293 677	29 976 089
Capitaux propres			
Capital social	10	410 722 717	391 532 268
Bons de souscription		129 500	129 500
Surplus d'apport		11 077 864	10 782 257
Déficit		(83 685 755)	(82 258 468)
Cumul des autres éléments du résultat global		(71 018)	(71 018)
Total des capitaux propres		338 173 308	320 114 539
Engagements et éventualités	11		
Événements postérieurs à la date de clôture	5, 6 g), 10 b)		
		373 466 985 \$	350 090 628 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers intermédiaires résumés.

WALLBRIDGE MINING COMPANY LIMITED

États intermédiaires résumés du résultat net et du résultat global
(en dollars canadiens)

(non audité)

	Note	Trimestres clos les 31 mars	
		2022	2021
Autres charges (produits)			
Charges générales et administratives		1 286 563 \$	1 282 891 \$
Perte latente sur les titres négociables		11 250	375 518
Perte réalisée sur les titres négociables		1 366	–
Rémunération fondée sur des actions	10 b)	156 740	114 512
Amortissement des immobilisations corporelles		40 633	39 895
Coûts engagés à la résiliation d'un contrat		13 409	–
Produits d'intérêts		(64 467)	(77 821)
Autres produits associés à la prime liée aux actions accréditives		(1 630 700)	–
Intérêts sur les obligations locatives		1 018	2 732
Quote-part du résultat global attribuable à la participation dans des entreprises associées		(525)	156
Perte (bénéfice) avant impôt sur le résultat		(184 713)	1 737 883
Charge d'impôt différé		1 612 000	733 000
Perte nette et résultat global de la période		1 427 287 \$	2 470 883 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires – de base et dilué		843 823 231	788 635 216
Perte nette par action – de base et diluée		0,00 \$	0,00 \$

WALLBRIDGE MINING COMPANY LIMITED

États des variations des capitaux propres
(en dollars canadiens)

(non audité)

	Nombre d'actions	Capital social	Bons de souscription	Surplus d'apport	Déficit	Cumul des autres éléments du résultat global	Total
Solde au 31 décembre 2020	788 635 216	373 479 125 \$	2 764 441	11 636 743	(74 364 952)	(71 018)	313 444 339 \$
Exercice de bons de souscription	377 689	249 520	(89 935)	—	—	—	159 585
Exercice d'options sur actions	200 000	23 857	—	(8 857)	—	—	15 000
Rémunération fondée sur des actions	—	—	—	132 679	—	—	132 679
Unités d'actions différées attribuées	—	—	—	60 625	—	—	60 625
Perte nette	—	—	—	—	(2 470 883)	—	(2 470 883)
Solde au 31 mars 2021	789 212 905	373 752 502 \$	2 674 506	11 821 190	(76 835 835)	(71 018)	311 341 345 \$
Solde au 31 décembre 2021	818 115 891	391 532 268 \$	129 500	10 782 257	(82 258 468)	(71 018)	320 114 539 \$
Actions accréditatives destinées à des organismes de bienfaisance émises à l'occasion de l'appel public à l'épargne, déduction faite des frais d'émission d'actions	27 300 000	14 078 240	—	—	—	—	14 078 240
Actions accréditatives émises à l'occasion d'un placement privé, déduction faite des frais d'émission d'actions	36 968 351	13 733 907	—	—	—	—	13 733 907
Passif au titre de la prime liée aux actions accréditatives	—	(8 621 698)	—	—	—	—	(8 621 698)
Rémunération fondée sur des actions	—	—	—	209 889	—	—	209 889
Unités d'actions différées attribuées	—	—	—	85 718	—	—	85 718
Perte nette	—	—	—	—	(1 427 287)	—	(1 427 287)
Solde au 31 mars 2022	882 384 242	410 722 717 \$	129 500 \$	11 077 864 \$	(83 685 755) \$	(71 018) \$	338 173 308 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers intermédiaires résumés.

WALLBRIDGE MINING COMPANY LIMITED

Tableaux intermédiaires résumés des flux de trésorerie
(en dollars canadiens)

(non audité)

	Trimestres clos les 31 mars	
	2022	2021
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Perte nette de la période	(1 427 287) \$	(2 470 883) \$
Ajustements au titre des éléments suivants :		
Charge d'impôt différé	1 612 000	733 000
Amortissement des immobilisations corporelles	40 633	39 895
Perte latente sur les titres négociables	11 250	375 518
Autres produits associés à la prime liée aux actions accréditives	(1 630 700)	–
Rémunération fondée sur des actions	156 740	114 512
Quote-part du résultat global attribuable à la participation dans des entreprises associées	(525)	156
Intérêts sur les obligations locatives	1 018	2 732
Perte à la vente de titres négociables	1 366	–
Décaissements liés au plan de fermeture	(42 316)	(60 609)
Variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement		
Montants à recevoir	(70 220)	(133 694)
Acomptes et charges payées d'avance	(13 881)	(206 906)
Créditeurs et charges à payer	(918 267)	722 984
	(2 280 189)	(883 295)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Exercice d'options sur actions	–	15 000
Exercice de bons de souscription	–	159 585
Produit d'actions	29 187 570	–
Frais d'émission d'actions	(1 871 423)	–
Paiements de loyers	(33 570)	(36 188)
	27 282 577	138 397
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Dépenses liées aux actifs de prospection et d'évaluation	(17 161 787)	(11 388 054)
Acquisition de matériel	(184 138)	(2 079 093)
Recouvrements de coûts au titre des actifs de prospection et d'évaluation	26 306	38 714
Crédits d'impôt reçus	624 170	–
Produit de la vente de titres négociables	31 451	–
	(16 663 998)	(13 428 433)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	8 338 390	(14 173 331)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de la période	38 939 849	85 049 725
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de la période	47 278 239 \$	70 876 394 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers intermédiaires résumés.

Notes afférentes aux états financiers intermédiaires résumés
(en dollars canadiens)

Trimestre clos le 31 mars 2022
(non audité)

1. Nature des activités

Wallbridge Mining Company Limited (« **Wallbridge** » ou la « **société** ») est constituée en vertu des lois de l'Ontario et exerce des activités liées à l'acquisition, à l'exploration, à la découverte, à la mise en valeur et à la production de métaux, plus particulièrement l'or, le cuivre, le nickel et les métaux du groupe du platine (« **MGP** »). Le siège social de la société est situé au 129 Fielding Road, Lively (Ontario) Canada.

La société se concentre actuellement sur l'exploration et la mise en valeur de sa propriété aurifère Fenelon Gold (« **Fenelon Gold** » ou la « **propriété Fenelon Gold** ») dans le nord-ouest du Québec. Wallbridge détient également des participations dans plusieurs propriétés de cuivre, de nickel et de MGP, y compris une participation de 100 % dans la propriété Grasset au Québec, une participation de 17,8 % dans Lonmin Canada Inc. (« **Loncan** »), qui est détenue à 100 % par le projet de nickel, de cuivre et de MGP de Denison, dans le sud-ouest de Sudbury, en Ontario.

Bien que la société n'ait aucune source de revenus, la direction estime qu'elle dispose de suffisamment de liquidités pour s'acquitter de ses obligations et financer les dépenses et charges administratives prévues pour au moins les douze prochains mois. La société devra recueillir des fonds dans l'avenir pour financer l'avancement de l'exploration et de la mise en valeur de la propriété Fenelon et pour s'acquitter de ses dépenses et charges administratives futures. Bien que la société ait réussi à mobiliser des fonds jusqu'à présent, comme en témoigne le produit du financement par capitaux propres obtenu en 2021 et 2022 (note 10), rien ne garantit qu'un financement adéquat sera disponible dans l'avenir ou disponible à des conditions acceptables pour la société.

2. Mode de présentation

a) Déclaration de conformité

Les présents états financiers intermédiaires résumés non audités ont été préparés conformément à l'IAS 34, *Information financière intermédiaire*. Ces états financiers ne contiennent pas toutes les informations à fournir dans le cadre d'états financiers annuels complets, et doivent être lus en parallèle avec les états financiers annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2021. Les méthodes comptables utilisées dans l'établissement des présents états financiers intermédiaires résumés non audités sont conformes à celles utilisées dans l'établissement des états financiers annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, à l'exception de la méthode suivante :

Immobilisations corporelles

À compter du 1^{er} janvier 2022, la société a adopté la modification de l'IAS 16, *Immobilisations corporelles*. En vertu des modifications, les produits venant de la vente d'articles, avant que l'article connexe des immobilisations corporelles ne soit disponible pour utilisation, devraient être comptabilisés en résultat net avec les coûts de production de ces articles. L'IAS 2, *Stocks*, devrait être utilisée pour identifier et mesurer les coûts de production. La société a mis à jour sa politique pour comptabiliser le produit de la vente d'articles, avant que l'article connexe des immobilisations corporelles ne soit disponible pour l'utilisation, ainsi que les coûts de production de ces articles. La société ne dispose pas des produits provenant de la vente d'articles avant que les immobilisations corporelles ne soient disponibles pour utilisation au cours de la période en cours.

Notes afférentes aux états financiers intermédiaires résumés
(en dollars canadiens)

Trimestre clos le 31 mars 2022
(non audité)

2. Mode de présentation (suite)

b) Jugements et estimations

L'établissement des états financiers intermédiaires résumés exige de la direction qu'elle pose certains jugements et qu'elle fasse des estimations qui ont une incidence sur l'application des méthodes comptables de même que sur la valeur comptable des actifs et des passifs et des produits et des charges. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Les principaux jugements posés et estimations faites par la direction dans le cadre de l'application des méthodes comptables et les principales sources d'incertitude relatives aux estimations lors de l'établissement des présents états financiers intermédiaires résumés non audités sont les mêmes que ceux qui s'appliquaient aux états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

c) Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

Les présents états financiers intermédiaires résumés non audités sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle de la société.

3. Récentes prises de position comptables

a) IAS 1, Présentation des états financiers

L'IASB a publié une modification à l'IAS 1, *Présentation des états financiers*, en vue de clarifier une des exigences concernant le classement d'un passif à titre de passif non courant, notamment l'exigence selon laquelle une entité doit avoir le droit de différer le règlement du passif pour au moins 12 mois après la date de clôture. La modification comprend les éléments suivants :

- elle précise que le droit d'une entité de différer le règlement doit exister à la date de clôture;
- elle clarifie que les intentions ou les attentes de la direction quant à la probabilité que l'entité exerce son droit de différer le règlement n'ont pas d'incidence sur le classement;
- elle clarifie la manière dont les conditions de prêt influent sur le classement;
- elle clarifie les exigences liées au classement des passifs qu'une entité règlera ou peut régler en émettant ses propres instruments de capitaux propres.

La société ne prévoit pas que cette modification aura une incidence sur ses états financiers. La modification s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2023.

b) IAS 12, Impôts sur le résultat

En septembre 2021, l'IAS 12 a été modifiée pour restreindre la portée de l'exemption relative à la comptabilisation pour qu'elle ne s'applique plus aux transactions qui, à la comptabilisation initiale, donnent lieu à une différence temporaire imposable et à une différence temporaire déductible d'un montant égal, comme les impôts différés sur les obligations locatives et les obligations de démantèlement. La modification est en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2023 et sera appliquée rétrospectivement. La société procédera à une évaluation de l'incidence de la modification sur ses états financiers avant l'entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2023.

Notes afférentes aux états financiers intermédiaires résumés
(en dollars canadiens)

Trimestre clos le 31 mars 2022
(non audité)

4. Juste valeur des instruments financiers

Les actifs et passifs financiers sont regroupés selon trois niveaux en fonction des données d'entrée importantes utilisées pour évaluer leur juste valeur. La hiérarchie des justes valeurs comporte les niveaux suivants :

- Niveau 1 : cours du marché (non ajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques;
- Niveau 2 : données d'entrée autres que les cours du marché inclus dans les données d'entrée de niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, soit directement (à savoir des prix) soit indirectement (à savoir des données dérivées de prix);
- Niveau 3 : données d'entrée relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas basées sur des données observables de marché (données d'entrée non observables).

Le niveau auquel l'actif ou le passif financier est classé est déterminé en fonction du niveau le plus bas des données d'entrée qui sont importantes pour l'évaluation de la juste valeur.

La valeur comptable de la trésorerie et équivalents de trésorerie, des montants à recevoir et des crédateurs et charges à payer avoisine la juste valeur en raison de leur échéance rapprochée.

Au 31 mars 2022, la société détenait des placements dans Goldseek Resources Inc. qui sont classés comme des titres négociables et qui sont comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net (« **JVRN** ») et classés au niveau 1 à un montant de 150 000 \$ (115 317 \$ au 31 décembre 2021).

Les obligations locatives de la société sont classées au niveau 2. Les justes valeurs des obligations locatives sont calculées au moyen des flux de trésorerie actualisés, en fonction du coût d'emprunt.

WALLBRIDGE MINING COMPANY LIMITED

TSX| **WM**

Notes afférentes aux états financiers intermédiaires résumés
(en dollars canadiens)

Trimestre clos le 31 mars 2022
(non audité)

5. Montants à recevoir

	31 mars 2022	31 décembre 2021
Taxe de vente harmonisée et taxe de vente du Québec	1 938 590 \$	1 721 809 \$
Crédits d'impôt du Québec	33 689 048	30 566 507
Autres débiteurs	205 013	341 705
	35 832 651 \$	32 630 021 \$
Partie courante des montants à recevoir	(32 002 651)	(32 630 021)
	3 830 000 \$	– \$

La société a droit à des crédits d'impôt remboursables et à des crédits d'impôt pour les dépenses de prospection admissibles qui sont engagées au Québec. Du total de 33 689 048 \$ des crédits d'impôt du Québec au 31 mars 2022 se rapportant à des dépenses de prospection admissibles engagées au Québec, une tranche de 3 830 000 \$ se rapporte aux dépenses engagées en 2022, une tranche de 20 029 800 \$ se rapporte aux dépenses engagées en 2021 et une tranche de 9 829 248 \$ se rapporte aux dépenses engagées en 2020. Du total de 30 566 507 \$ de crédits d'impôt du Québec au 31 décembre 2021, une tranche de 20 113 000 \$ se rapporte aux dépenses engagées en 2021, une tranche de 9 829 337 \$ se rapporte aux dépenses engagées de 2020 et une tranche de 624 170 \$ se rapporte aux dépenses engagées de 2019.

Des crédits d'impôt de 7 679 743 \$ et de 560 044 \$ se rapportant aux dépenses de 2020 ont été reçus respectivement en avril et en mai 2022. La société s'attend à recevoir le reste des crédits d'impôt se rapportant aux dépenses de 2020 et de 2021 d'ici douze mois.

6. Actifs de prospection et d'évaluation

Les tableaux qui suivent présentent le total des dépenses de prospection et d'évaluation :

	Solde au 31 décembre 2021	Dépenses	Sortie /Recouvrement	Solde au 31 mars 2022
Fenelon a)	152 617 394 \$	12 779 302	(3 034 580)	162 362 116 \$
Martinière b)	30 431 707	2 070 626	(439 000)	32 063 333
Grasset c)	28 624 217	811 889	(283 000)	29 153 106
Detour East d)	14 083 479	57	–	14 083 536
Hwy 810	4 428 526	–	–	4 428 526
Autres propriétés situées au Québec e)	17 544 206	272 380	–	17 816 586
Beschefer f)	923 623	553	(78 750)	845 426
Propriétés de Sudbury visées par les conventions de coentreprise d'exploration conclues avec Loncan g)	12 342 259	35 527	(26 306)	12 351 480
Autres propriétés situées à Sudbury	3 314 868	1 186	–	3 316 054
	264 310 279 \$	15 971 520	(3 861 636)	276 420 163 \$

Notes afférentes aux états financiers intermédiaires résumés
(en dollars canadiens)

Trimestre clos le 31 mars 2022
(non audité)

6. Actifs de prospection et d'évaluation (suite)

	Solde au 31 décembre 2020	Dépenses	Perte de valeur	Sortie/ Recouvrement	Solde au 31 décembre 2021
Fenelon a)	106 476 588 \$	66 341 343	–	(20 200 537)	152 617 394 \$
Martinière b)	28 022 654	2 409 053	–	–	30 431 707
Grasset c)	27 722 680	901 537	–	–	28 624 217
Detour East d)	14 082 918	561	–	–	14 083 479
Hwy 810	4 412 159	16 367	–	–	4 428 526
Autres propriétés situées au Québec e)	16 675 477	1 494 729	–	(626 000)	17 544 206
Beschefer f)	1 105 000	6 123	–	(187 500)	923 623
Propriétés de Sudbury visées par les conventions de coentreprise d'exploration conclues avec Loncan	12 056 396	468 754	–	(182 891)	12 342 259
Autres propriétés situées à Sudbury	3 300 871	13 997	–	–	3 314 868
Autres propriétés situées en Ontario	628 785	90 491	(719 276)	–	–
	214 483 528 \$	71 742 955	(719 276)	(21 196 928)	264 310 279 \$

a) Fenelon (Québec)

Le projet Fenelon est situé dans la région administrative Nord-du-Québec à environ 75 kilomètres à l'ouest-nord-ouest de la ville de Matagami, dans la province de Québec, au Canada. Wallbridge détient une participation indivise exclusive dans Fenelon qui est assujettie à trois redevances distinctes équivalant à une redevance calculée à la sortie de la fonderie de 4 % sur la production future, le cas échéant, provenant de 19 claims et d'un bien loué et assujettie à une redevance calculée à la sortie de la fonderie de 0 % à 1 % sur la production future, le cas échéant, provenant des autres claims. Une partie de ces redevances est assortie de clauses de rachat.

Les dépenses de 12 779 302 \$ pour le premier trimestre de 2022 comprennent des coûts de prospection de 12 292 954 \$, un amortissement des immobilisations corporelles de 433 199 \$ et une charge liée aux options sur actions de 53 149 \$. Une tranche de 3 034 580 \$ du recouvrement provient des crédits d'impôt remboursables du Québec relatifs aux dépenses de 2022 et aux ajustements de 2021 au cours du trimestre clos le 31 mars 2022.

Les dépenses de 66 341 343 \$ pour 2021 comprennent des coûts de prospection de 64 678 830 \$, un amortissement des immobilisations corporelles de 1 488 621 \$ et une charge liée aux options sur actions de 173 894 \$. Le recouvrement de 20 200 537 \$ comprend des crédits d'impôt remboursables du Québec de 19 487 000 \$ liés aux dépenses de 2021 et des crédits d'impôt remboursables du Québec et des ajustements d'impôt découlant d'audits fiscaux des exercices antérieurs de 713 537 \$.

Notes afférentes aux états financiers intermédiaires résumés
(en dollars canadiens)

Trimestre clos le 31 mars 2022
(non audité)

6. Actifs de prospection et d'évaluation (suite)

b) *Martinière (Québec)*

Le projet Martinière est situé à environ 30 kilomètres à l'ouest de Fenelon et fait partie du corridor aurifère Detour-Fenelon. La société détient une participation de 100 % dans la propriété Martinière.

Le recouvrement de 439 000 \$ provient des crédits d'impôt remboursables du Québec relatifs aux dépenses de 2022 engagées au cours du trimestre clos le 31 mars 2022.

La majeure partie de la propriété Martinière est assujettie à une redevance de 2 % calculée à la sortie de la fonderie qui sera payable lorsque la production commerciale commencera.

c) *Grasset (Québec)*

La société détient une participation de 100 % dans la propriété Grasset. La propriété Grasset est située immédiatement à l'est de la propriété Fenelon et lui est adjacente. Il n'y a pas de redevances sous-jacentes à la propriété Grasset.

Le recouvrement de 283 000 \$ provient des crédits d'impôt remboursables du Québec relatifs aux dépenses de 2022 engagées au cours du trimestre clos le 31 mars 2022.

d) *Detour East (Québec)*

La société détient une participation de 100 % dans la propriété Detour East, à l'exception de 18 claims qui sont détenus dans une coentreprise participative avec Encana Corp. à raison de 63 % - 37 % dont la société est l'exploitant. La totalité de la propriété est assujettie à une redevance calculée à la sortie de la fonderie de 2 % payable à un ancien propriétaire, qui peut être rachetée en tout temps pour 1 000 000 \$ pour la première tranche de 50 % du droit à la redevance calculée à la sortie de la fonderie et 2 000 000 \$ pour le reste.

Le 23 novembre 2020, la société a conclu une convention d'option (la « **convention d'option de Detour** ») avec une filiale entièrement détenue de Kirkland. Selon les modalités de la convention d'option de Detour, la société a accordé à Kirkland l'option d'acquérir une participation indivise d'au plus 50 % dans Detour East en finançant les dépenses à hauteur de 7 500 000 \$ sur cinq ans, moyennant un engagement obligatoire de 2 000 000 \$ pour les deux premières années (500 000 \$ avant le premier anniversaire et 1 500 000 \$ avant le deuxième anniversaire de la conclusion de la convention). Au 31 mars 2022, Kirkland respectait l'engagement minimal du premier anniversaire de 500 000 \$ et les dépenses excédentaires seront reportées et imputées à l'engagement minimal du deuxième anniversaire aux termes de la convention d'option.

Notes afférentes aux états financiers intermédiaires résumés
(en dollars canadiens)

Trimestre clos le 31 mars 2022
(non audité)

6. Actifs de prospection et d'évaluation (suite)

e) *Autres propriétés situées au Québec (suite)*

Le 16 mars 2021, la société et Exploration Midland inc. (« Midland ») ont modifié la convention relative à la propriété Casault de manière à faire passer les dépenses initiales requises de 750 000 \$ au 30 juin 2021 à 1 250 000 \$ au 31 décembre 2021 et à ramener à 500 000 \$ les dépenses requises d'ici au 30 juin 2022, de sorte que des dépenses de 1 750 000 \$ soient engagées d'ici au 30 juin 2022.

Au 31 mars 2022, la société a engagé des dépenses de 1 574 329 \$ qui comprennent des frais d'administration de 10 % pour l'engagement de 1 750 000 \$ au 30 juin 2022.

Les dépenses et les paiements en trésorerie restants permettant d'obtenir la participation indivise initiale aux termes de la convention liée à Casault sont les suivants :

	Dépenses	Paiements en trésorerie
Au plus tard le 30 juin 2022	175 671 \$	110 000 \$
Au plus tard le 30 juin 2023	1 250 000	130 000
Au plus tard le 30 juin 2024	2 000 000	150 000
	3 425 671 \$	390 000 \$

La propriété Casault est assujettie à une redevance de 1 % calculée à la sortie de la fonderie. Le détenteur des claims miniers a le droit de racheter la moitié de la redevance pour 1 000 000 \$ ou la totalité de la redevance pour 2 000 000 \$.

f) *Beschefer*

Le 26 février 2021, la société a conclu une convention d'option avec Goldseek Resources Inc. (« **Goldseek** ») permettant à Goldseek d'acquérir une participation de 100 % dans la propriété Beschefer, située dans la province de Québec. Goldseek peut exercer son option en engageant des dépenses et en émettant des actions de Goldseek sur une période de quatre ans, comme suit :

	Dépenses	Actions ordinaires devant être émises
À la signature de la convention – achevé	– \$	750 000
Au plus tard le 26 février 2022 – achevé	500 000	750 000
Au plus tard le 26 février 2023	750 000	750 000
Au plus tard le 26 février 2025	1 750 000	2 033 672
	3 000 000 \$	4 283 672

Notes afférentes aux états financiers intermédiaires résumés
(en dollars canadiens)

Trimestre clos le 31 mars 2022
(non audité)

6. Actifs de prospection et d'évaluation (suite)

f) *Beschefer (suite)*

Le 9 mars 2021, la société a reçu 750 000 actions ordinaires d'une juste valeur de 187 500 \$ de Goldseek, à la signature de la convention. Le 8 février 2022, la société a reçu 750 000 actions ordinaires d'une juste valeur de 78 750 \$. Ces actions sont soumises à une période de détention de quatre mois. Conformément à la méthode comptable de la société, le montant lié aux actions a été crédité aux dépenses de prospection et d'évaluation connexes. La société ne comptabilise pas les dépenses engagées par Goldseek.

Au 31 mars 2022, Goldseek respectait l'engagement minimal du premier anniversaire et du deuxième anniversaire de respectivement 500 000 \$ et 750 000 \$ et les dépenses excédentaires seront reportées et imputées à l'engagement minimal du troisième anniversaire aux termes de la convention d'option.

Goldseek peut accélérer ses dépenses et l'option sera effectivement exercée lorsque Goldseek aura engagé des dépenses totalisant 3 000 000 \$ et émis 4 283 672 actions ordinaires.

La propriété de Beschefer est assujettie à une redevance de 1 % et de 2 % calculée à la sortie de la fonderie sur la production commerciale future, le cas échéant.

g) *Propriétés à Sudbury visées par les conventions de coentreprises d'exploration conclues avec Loncan*

Convention relative à Impala Platinum Holdings Limited (« Impala »)

Sous réserve d'une convention d'option et de coentreprise conclue avec Impala relativement à ses propriétés Parkin, Impala a obtenu une participation de 49,6 % et Wallbridge avait une participation de 50,4 % au 31 décembre 2014. La société a conclu une convention d'option avec Impala, avec prise d'effet le 31 décembre 2014, en vue d'acquérir la participation de 49,6 % d'Impala dans ses propriétés Parkin en effectuant des paiements en trésorerie échelonnés sur cinq ans. La société a effectué tous les paiements, sauf le dernier paiement d'option de 1 500 000 \$.

En avril 2022, la société et Impala ont convenu de reporter au 30 juin 2023 le dernier paiement d'option, la société devant verser un paiement de 100 000 \$ au plus tard le 30 juin 2022.

La société peut exercer cette option à son gré.

Notes afférentes aux états financiers intermédiaires résumés
(en dollars canadiens)

Trimestre clos le 31 mars 2022
(non audité)

7. Passif au titre de la prime liée aux actions accréditatives et engagement au titre des dépenses admissibles relatives aux actions accréditatives

Solde au 31 décembre 2020	20 000 \$
Prime comptabilisée dans le produit des actions accréditatives	7 161 556
Autres produits comptabilisés à mesure que les dépenses relatives aux actions accréditatives sont engagées	(7 181 556)
Solde au 31 décembre 2021	– \$
Prime comptabilisée dans le produit des actions accréditatives	8 621 698
Autres produits comptabilisés à mesure que les dépenses relatives aux actions accréditatives sont engagées	(1 630 700)
Solde au 31 mars 2022	6 990 998 \$

Au 31 décembre 2021, la société avait engagé des frais d'exploration au Canada (« **FEC** ») admissibles de 20 010 230 \$ et avait renoncé aux déductions fiscales afférentes à ces FEC.

La société s'est engagée à engager des FEC de 29 187 570 \$ et à y renoncer d'ici le 31 décembre 2023. La société avait dépensé 5 520 509 \$ au 31 mars 2022.

La société a comptabilisé des primes de 8 621 698 \$ en lien avec le financement par actions accréditatives destinées à des organismes de bienfaisance (note 10 a) i)) et le financement accréditif de placement privé (note 10 a) ii)) réalisés au cours du trimestre clos le 31 mars 2022 (7 161 556 \$ au 31 décembre 2021). Elle estime la proportion du produit attribuable à la prime liée aux actions accréditatives comme étant l'excédent du prix de souscription sur la valeur de marché des actions et comptabilise cette valeur comme un passif au moment de l'émission des actions.

À mesure que les dépenses admissibles sont engagées, la société comptabilise une réduction proportionnelle du passif lié aux primes accréditatives à titre d'autres produits dans les états du résultat net et du résultat global. Pour le trimestre clos le 31 mars 2022, une réduction de 1 630 700 \$ du passif lié aux actions accréditatives a été comptabilisée dans les autres produits (néant au 31 mars 2021).

Notes afférentes aux états financiers intermédiaires résumés
(en dollars canadiens)

Trimestre clos le 31 mars 2022
(non audité)

8. Provision au titre des plans de fermeture

	31 mars 2022	31 décembre 2021
Mine Broken Hammer	1 961 943 \$	2 004 259 \$
Fenelon	1 089 860	1 089 860
Martinière	100 000	100 000
Provision au titre du plan de fermeture	3 151 803 \$	3 194 119 \$

Suit un rapprochement de la provision comptabilisée au titre du plan de fermeture.

	31 mars 2022	31 décembre 2021
Provision au titre du plan de fermeture à l'ouverture de la période	3 194 119 \$	3 743 989 \$
Dépenses liées au plan de fermeture de la mine Broken Hammer	(42 316)	(549 870)
Provision au titre des plans de fermeture à la clôture de la période	3 151 803 \$	3 194 119 \$
Partie courante	(878 131)	(575 843)
Provision au titre du plan de fermeture à long terme	2 273 672 \$	2 618 276 \$

La société a déterminé que l'incidence de l'actualisation des dépenses de fermeture futures au 31 mars 2022 et au 31 décembre 2021 est négligeable et, par conséquent, aucun taux d'actualisation n'a été appliqué pour déterminer la provision au titre de la fermeture. La mine Broken Hammer est inactive depuis 2015 et les activités liées au plan de fermeture sont en cours. Le solde à long terme de 1 083 812 \$ au titre de la mine Broken Hammer devrait être engagé entre 2023 et 2033, le solde de 1 089 860 \$ au titre de Fenelon devrait être engagé entre 2024 et 2029 et le solde de 100 000 \$ au titre de Martinière devrait être engagé en 2023. Le passif lié au plan de fermeture de Fenelon est fondé sur le plan de fermeture actuel, lequel pourrait devoir être modifié en fonction des activités futures menées sur la propriété.

Au 31 mars 2022 et au 31 décembre 2021, la société avait des lettres de crédit renouvelables de un an, garanties par la trésorerie et les équivalents de trésorerie, de 3 259 845 \$ à l'appui des plans de fermeture.

Notes afférentes aux états financiers intermédiaires résumés
 (en dollars canadiens)

Trimestre clos le 31 mars 2022
 (non audité)

9. Transactions entre parties liées

La société avait conclu les transactions suivantes avec des parties liées :

	Trimestres clos le 31 mars	
	2022	2021
Lonmin Canada inc. (« Loncan ») a)		
Recouvrement des coûts facturés à Loncan plus des honoraires de 10 %	(29 166) \$	(52 648) \$
Gemibra Media b)		
Services liés aux médias sociaux	14 100	13 100

- a) La société détient une participation de 17,8 % dans Loncan (17,8 % au 31 décembre 2021), dont la valeur comptable au 31 mars 2022 s'établissait à 1 223 561 \$ (1 223 036 \$ au 31 décembre 2021). Avec prise d'effet le 28 octobre 2019, la société a conclu une convention d'exploitant avec Loncan et reçoit des honoraires correspondant à 10 % des dépenses de prospection engagées par Loncan. En outre, à compter de cette même date, un administrateur de la société et William Day Holdings Limited (« **William Day** ») sont actionnaires minoritaires de Loncan et la société siège au conseil d'administration de Loncan. Au 31 mars 2022, la société avait une créance de 189 295 \$ à l'égard de Loncan (156 486 \$ au 31 décembre 2021). Ces transactions ont été conclues dans le cours normal des activités et elles sont comptabilisées à la valeur d'échange, soit le montant de la contrepartie établie et acceptée par les parties liées.
- b) Un dirigeant de Gemibra Media est un membre de la famille proche de Marz Kord, président et chef de la direction, et administrateur de la société. Au 31 mars 2022, la société avait une somme de 5 311 \$ (4 520 \$ au 31 décembre 2021) à payer à Gemibra Media. En mars 2021, la société a conclu deux contrats visant la prestation de services liés aux médias sociaux, au site Web et de production vidéo pour un coût total de 4 000 \$ par mois pour une durée de dix mois. En janvier 2022, la société a conclu deux contrats visant la prestation de services liés aux médias sociaux, au site Web et à la production vidéo pour un coût total de 4 700 \$ par mois pour une durée de 12 mois. Ces transactions ont été conclues dans le cours normal des activités et elles sont comptabilisées à la valeur d'échange, soit le montant de la contrepartie établie et acceptée par les parties liées.

Notes afférentes aux états financiers intermédiaires résumés
(en dollars canadiens)

Trimestre clos le 31 mars 2022
(non audité)

10. Capitaux propres

a) Transactions portant sur le capital social

	Nombre d'actions	Capital social
Solde au 31 décembre 2021	818 115 891	391 532 268 \$
Appel public à l'épargne par voie de prise ferme – actions accréditatives destinées à des organismes de bienfaisance i)	27 300 000	15 015 000
Placement privé – actions accréditatives ii)	36 968 351	14 172 570
Frais d'émission attribuables aux actions i) ii)	–	(1 375 423)
Prime liée aux actions accréditatives i) ii)	–	(8 621 698)
Solde au 31 mars 2022	882 384 242	410 722 717 \$

- i) Le 24 février 2022, la société a réalisé un « appel public à l'épargne » par voie de prise ferme par l'émission d'un nombre total de 27 300 000 actions ordinaires accréditatives destinées à des organismes de bienfaisance de la société au prix de 0,55 \$ chacune (le « **prix d'offre** ») pour un produit brut de 15 015 000 \$ revenant à la société. Les actions accréditatives destinées à des organismes de bienfaisance ont été émises aux termes d'une convention de prise ferme datée du 8 février 2022. Une commission en trésorerie correspondant à 6 % du produit brut du placement a été versée aux preneurs fermes.

Dans le cadre du placement, Kirkland était l'un des acheteurs secondaires et a acquis 6 362 519 actions ordinaires pour maintenir sa participation dans la société à environ 9,9 % (compte non tenu de la dilution) conformément aux droits anti-dilution conférés à Kirkland par la société aux termes d'une convention de participation intervenue entre la société et Kirkland en date du 6 décembre 2019. William Day a également participé comme acheteur secondaire et a acquis 1 612 903 actions ordinaires de la société.

Dans le cadre du placement, les actions accréditatives destinées à des organismes de bienfaisance ont été offertes au moyen d'un prospectus simplifié daté du 18 février 2022 et déposé dans chacune des provinces du Canada. Le produit brut de la vente des actions accréditatives destinées à des organismes de bienfaisance sera utilisé pour soutenir le programme d'exploration de la société en 2022 aux propriétés de la société au Québec dans le corridor aurifère Detour-Fenelon.

La société a comptabilisé une prime liée aux actions accréditatives et un passif différé correspondant de 6 279 000 \$ (note 7).

Les frais d'émission d'actions d'environ 1 274 760 \$ au titre de l'appel public à l'épargne ont été comptabilisés en réduction du capital social, déduction faite de l'incidence fiscale de 338 000 \$.

Notes afférentes aux états financiers intermédiaires résumés
(en dollars canadiens)

Trimestre clos le 31 mars 2022
(non audité)

10. Capitaux propres (suite)

a) Transactions portant sur le capital social (suite)

- ii) Le 24 février 2022, la société a réalisé un placement privé sans courtier visant 24 611 351 actions ordinaires accréditives au sens de la loi nationale (les « **actions accréditives nationales** ») et 12 357 000 actions ordinaires accréditives au sens de la loi québécoise (les « **actions accréditives québécoises** ») pour un produit brut global de 14 172 570 \$. Les actions accréditives nationales ont été émises au prix de 0,37 \$ chacune et les actions accréditives québécoises, au prix de 0,41 \$ chacune. Dans le cadre du placement privé, la société a versé des commissions d'intermédiaire en trésorerie de 4 %. Le produit brut de la vente des actions accréditives destinées à des organismes de bienfaisance sera utilisé pour soutenir le programme d'exploration de la société en 2022 aux propriétés de la société au Québec dans le corridor aurifère Detour-Fenelon.

La société a comptabilisé une prime liée aux actions accréditives et un passif différé correspondant de 2 342 698 \$ (note 7). Les frais d'émission d'actions d'environ 596 663 \$ liés au placement privé ont été portés en réduction du capital social, déduction faite de l'incidence fiscale de 158 000 \$.

b) Régime de rémunération fondée sur des actions

Le tableau qui suit présente un sommaire des options sur actions de la société :

Options sur actions	31 mars 2022		31 décembre 2021	
	Nombre	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre	Prix d'exercice moyen pondéré
En cours à l'ouverture de la période	12 645 436	0,59 \$	9 519 724	0,59 \$
Attribuées	9 236 900	0,385 \$	4 930 012	0,64 \$
Annulées	(8 000)	0,93 \$	(45 700)	0,64 \$
Arrivées à échéance sans avoir été exercées	(1 269 124)	1,10 \$	(1 283 600)	0,92 \$
Exercées	–	–	(475 000)	0,11 \$
En cours à la clôture de la période	20 605 212	0,47 \$	12 645 436	0,59 \$

Notes afférentes aux états financiers intermédiaires résumés
(en dollars canadiens)

Trimestre clos le 31 mars 2022
(non audité)

10. Capitaux propres (suite)

b) Régime de rémunération fondée sur des actions (suite)

Au 31 mars 2022, 8 229 886 options sur actions pouvaient être exercées (8 255 724 options au 31 décembre 2021). Le prix d'exercice moyen pondéré des options pouvant être exercées s'établissait à 0,50 \$ l'action au 31 mars 2022 (0,57 \$ l'action au 31 décembre 2021). La durée de vie contractuelle résiduelle moyenne pondérée des options sur actions en cours est de 5,14 ans (3,51 ans au 31 décembre 2021).

Pour le trimestre clos le 31 mars 2022, une tranche de 156 740 \$ (114 512 \$ pour le trimestre clos le 31 mars 2021) de la charge au titre des options sur actions a été comptabilisée dans la rémunération fondée sur des actions et une tranche de 53 149 \$ (18 167 \$ pour le trimestre clos le 31 mars 2021) a été incorporée au coût des actifs de prospection et d'évaluation.

Le 28 mars 2022, 9 236 900 options sur actions arrivant à échéance le 28 mars 2029 ont été attribuées au prix d'exercice de 0,385 \$. Les droits se rattachant à ces options sur actions seront acquis sur une période de trois ans (approximativement 3 078 966 actions par année) aux 28 mars 2023, 28 mars 2024 et au 28 mars 2025. La juste valeur des options sur actions attribuées au cours du trimestre clos le 31 mars 2022 a été estimée à 1 692 616 \$ soit 0,183 \$ par action ordinaire.

Les hypothèses utilisées dans le modèle d'évaluation sont les suivantes :

	31 mars 2022	31 décembre 2021
Taux d'intérêt sans risque estimé	2,27 %	De 0,54 % à 0,58 %
Durée de vie attendue	3,3 ans	3,2 ans
Volatilité attendue*	70,4 %	De 81,2 % à 85,3 %
Dividendes attendus	Néant	Néant
Taux de renonciation*	3 %	De 3,2 % à 3,3 %

* La volatilité attendue utilisée a été établie selon la volatilité historique du cours de l'action de la société sur une période équivalente à la durée de vie attendue des options avant leur date d'attribution. Le taux de renonciation est fondé sur le taux historique de renonciation au moment de l'attribution des options sur actions.

Notes afférentes aux états financiers intermédiaires résumés
(en dollars canadiens)

Trimestre clos le 31 mars 2022
(non audité)

10. Capitaux propres (suite)

b) Régime de rémunération fondée sur des actions (suite)

Le tableau qui suit présente un sommaire des options sur actions en cours au 31 mars 2022 :

Prix d'exercice	Nombre	Exerçables	Date d'expiration
0,64 \$	494 600	494 600	12 mai 2022
0,085 \$	30 000	30 000	5 juin 2022
0,075 \$	100 000	100 000	9 novembre 2022
0,075 \$	450 000	450 000	5 juillet 2023
0,25 \$	191 700	191 700	7 septembre 2023
0,165 \$	400 000	400 000	7 décembre 2023
0,155 \$	1 275 000	1 275 000	3 janvier 2024
0,175 \$	200 000	200 000	28 janvier 2024
0,25 \$	624 800	624 800	12 avril 2024
0,42 \$	200 000	200 000	21 juillet 2024
0,785 \$	200 000	200 000	8 décembre 2024
0,66 \$	1 597 500	1 597 500	30 janvier 2025
0,93 \$	1 115 000	1 115 000	11 mai 2025
0,77 \$	100 000	100 000	12 décembre 2025
0,64 \$	3 753 900	1 251 286	19 mars 2028
0,61 \$	280 312	–	15 juin 2028
0,60 \$	240 200	–	1 ^{er} septembre 2028
0,61 \$	115 300	–	13 septembre 2028
0,385 \$	9 236 900	–	28 mars 2029
Options en cours	20 605 212	8 229 886	

Le tableau qui suit présente un sommaire des unités d'actions différées (les « UAD ») de la société :

	31 mars 2022	31 décembre 2021
UAD	Nombre	Nombre
En cours à l'ouverture de l'exercice	2 719 818	6 420 004
Attribuées pour règlement des jetons de présence de l'exercice précédent	219 792	77 924
Attribuées pour règlement des jetons de présence de l'exercice considéré	–	471 727
Exercées	–	(4 249 837)
En cours à la clôture de la période	2 939 610	2 719 818

Notes afférentes aux états financiers intermédiaires résumés
(en dollars canadiens)

Trimestre clos le 31 mars 2022
(non audité)

10. Capitaux propres (suite)

b) Régime de rémunération fondée sur des actions (suite)

En janvier 2022, un nombre total de 219 792 UAD (77 924 en 2021) ont été attribuées à des administrateurs de la société en guise de règlement des jetons de présence de 85 718 \$ (60 625 \$ en 2020) pour 2021. En avril 2022, 263 561 UAD ont été attribuées à des administrateurs de la société en guise de règlement des jetons de présence de 91 718 \$ à payer pour le premier trimestre de 2022.

c) Bons de souscription d'actions

Chaque bon de souscription donne à son porteur le droit d'acheter une action ordinaire.

Le tableau qui suit présente les actions réservées par la société aux fins d'émission au 31 mars 2022 :

	31 mars 2022		31 décembre 2021	
	Nombre	Prix moyen	Nombre	Prix moyen
Bons de souscription				
En cours à l'ouverture de la période	500 000	1,00 \$	4 088 423	0,49 \$
Arrivés à échéance sans avoir été exercés	–	–	(2 485)	0,43 \$
Exercés	–	–	(3 585 938)	0,35 \$
En cours à la clôture de la période	500 000	1,00 \$	500 000	1,00 \$

Aucun bon de souscription n'a été émis au cours du trimestre clos le 31 mars 2022.

Il y avait 500 000 bons de souscription en cours et pouvant être exercés au 31 mars 2022. Leur prix d'exercice est de 1,00 \$ et ils arriveront à échéance le 17 mars 2025.

Notes afférentes aux états financiers intermédiaires résumés
(en dollars canadiens)

Trimestre clos le 31 mars 2022
(non audité)

11. Engagements et éventualités

Éventualités

Diverses questions de nature juridique, fiscale et environnementale sont en cours à l'occasion en raison de la nature des activités de la société. Bien que l'issue des litiges en cours ou en instance au 31 mars 2022 ne puisse être prédite avec certitude, la direction estime qu'il est plus probable qu'improbable que ces litiges n'entraîneront pas de sortie de ressources pour régler l'obligation; par conséquent, aucun montant n'a été comptabilisé.

Engagements

- i) L'obligation d'engagement de dépenses liées aux actions accréditives de la société était d'environ 23,7 millions de dollars.
- ii) En décembre 2020, la société a signé une entente avec l'Université McGill visant le parrainage d'un projet de recherche sur la propriété aurifère de Detour Fenelon, pour un montant de 240 000 \$ qui est payable à raison de 60 000 \$ par année pendant quatre ans. Le premier paiement a été effectué en janvier 2021 et le deuxième paiement a été effectué en décembre 2021.
- iii) La société s'est engagée à verser au plus 1 500 000 \$ pour améliorer et mettre à niveau la route facilitant l'accès à la faille géologique Sunday Lake située près de Matagami, au Québec. Le coût total du projet d'amélioration et de mise à niveau de la route est estimé à 6 500 000 \$; le gouvernement du Québec paiera le reste de la facture.